

### **63 - Organisation de manifestations touristiques - Attribution d'une subvention à l'Association «Le Chemin des Sens»**

**M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur :** L'Association «Le Chemin des Sens», créée en 1998, a pour objet initial d'associer artisanat et patrimoine par le biais d'un cheminement au centre-ville, évoquant la flânerie.

Il ne s'agit pas d'une flânerie nonchalante du promeneur livré au hasard mais plutôt d'une balade découverte qui sollicite le promeneur et l'amène à entrer dans un atelier où il peut regarder l'artisan au travail, sentir les odeurs, toucher les matériaux, écouter les explications de l'artisan, goûter quelques spécialités du terroir.

C'est sur cette double thématique, la promenade et ses cinq sens, que l'Association a bâti le «Chemin des Sens» aujourd'hui appelé «Les Flâneries» permettant d'associer le patrimoine architectural de la ville, les différents musées de Besançon, la Bibliothèque d'Etudes et de Conservation, le Conservatoire à Rayonnement Régional, etc.

Pour 2011, l'Association propose 9 rencontres thématiques :

- Etoffes et tissus, le 11 février
- L'art de l'icône, le 24 mars
- Au cœur du métier de tapissier décorateur, le 6 mai et le 24 juin
- Autour du Vitrail, le 27 mai
- Peinture chinoise et calligraphie, le 17 juin
- Stage d'été enluminure, les 1<sup>er</sup>, 2, 3 juillet
- Stage d'été calligraphie et peinture chinoise, les 15, 16, 17 juillet
- Décoration intérieure et ronde-bosse, le 30 septembre
- Autour de la mosaïque, le 18 novembre.

Par ailleurs, depuis 2007, l'Association «Le Chemin des Sens» s'est engagée dans une démarche d'ouverture en créant le «parcours autour des Métiers» qui est, plus qu'une exposition d'objets et de matériels, un événement mettant en scène les artistes et artisans dans l'exercice de leurs métiers dans un espace clos, créant un lien entre les acteurs et l'exposition. Elle associe à cette manifestation les lycées techniques afin d'offrir une image intergénérationnelle valorisante.

L'Association entend renouveler le parcours des métiers en 2011 qui aura lieu au Centre Diocésain lors des Journées du Patrimoine.

Le budget prévisionnel de l'ensemble de ces manifestations s'élève à 20 800 €.

La Ville, soucieuse d'encourager les métiers artisanaux et l'animation au centre-ville, propose de soutenir l'Association à hauteur de 10 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 10 000 € sera prélevée au chapitre 65.95/6574 CS 30200.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

**«M. Pascal BONNET** : Cela fait suite lointaine à CHORUS, si je me souviens bien, donc, c'est encore l'occasion de rappeler que c'est l'Europe qui a permis de lancer au départ l'association».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.*